

D'après leur appartenance, ces écoles se répartissent comme suit: 6 de l'Etat, 216 communales et 337 privées. Ces dernières appartiennent à des communautés religieuses et ethniques étrangères (non bulgares), dont la majeure partie sont mahométanes (turques et tartares). Des écoles bulgares, ce n'est que 47 qui sont privées. Toutes les écoles ethniques étrangères sont traitées, conformément à la loi sur l'instruction publique, comme privées. Leur entretien est à la charge non pas de la commune administrative, mais de la communauté religieuse ou de la mission étrangère respective. L'Etat bulgare les protège et souvent leur accorde des subsides. Le pourcentage des élèves revenant aux écoles d'Etat et communales est de 57·2% et aux écoles privées — de 42·8% de tous les élèves. Les écoles d'Etat et communales ont plus d'élèves et d'instituteurs que les écoles privées. On compte en moyenne 89 élèves et 2·2 instituteurs pour une école communale et 89 élèves et 5·2 instituteurs pour une école d'Etat. D'une façon générale, aussi bien dans les écoles d'Etat et communales que dans les écoles privées qui se trouvent sous le contrôle de l'Etat, le nombre moyen d'élèves revenant à un instituteur est normal.

D'après leur spécialité, les établissements d'enseignement se répartissent comme suit:

Espèces d'écoles	Nombre			Nombre moyen d'instituteurs par 1 école	Nombre moyen d'élèves	
	d'écoles	d'instituteurs	d'élèves		par 1 école	par 1 in-teur
D'instruction générale . . . . .	549	868	33,939	1·6	62	39
De pédagogie . . . . .	1	11	149	11·0	149	15
D'agriculture . . . . .	2	8	58	4·0	29	7
D'économie ménagère . . . . .	6	11	253	1·9	42	23
Professionnelles . . . . .	1	1	33	2·0	33	11
<b>Total . . . . .</b>	<b>559</b>	<b>899</b>	<b>34,432</b>	<b>1·3</b>	<b>62</b>	<b>38</b>

D'après le degré d'instruction obtenue dans les écoles cédées à la Roumanie, ces dernières sont réparties dans les catégories suivantes:

Ecoles	Nombre	%
enfantines . . . . .	3	0·5
primaires élémentaires . . . . .	529	94·6
primaires (progymnases) . . . . .	26	4·7
secondaires . . . . .	1	0·2
<b>Total . . . . .</b>	<b>559</b>	<b>100</b>

Les écoles enfantines (jardins d'enfants) sont 2 nationales bulgares et 1 arménienne privée. Dans chacune d'elles enseigne 1 institutrice. Elles sont fréquentées par 196 enfants dont 35 font leurs études dans l'école arménienne et 161 — dans les écoles bulgares.

Le nombre des instituteurs enseignant dans les écoles primaires élémentaires s'élève à 774;

31,554 enfants fréquentent ces écoles dont l'une appartient à l'Etat, 199 sont communales et 329 privées.

Lec écoles primaires se composent des cours supérieurs des écoles élémentaires, des progymnases et des écoles spéciales primaires (agricoles et professionnelles). Le nombre total en est de 26, avec 111 instituteurs et 2,533 élèves. D'après leur appartenance, elles se répartissent comme suit: 22 écoles primaires bulgares et 4 turques. Il y a, dans les premières, 100 instituteurs et 2,317 élèves et, dans les secondes, 11 instituteurs et 216 élèves. Les autres communautés nationales et religieuses ne possèdent pas d'écoles primaires.

D'après leur spécialité, les écoles primaires se répartissent comme suit:

	Ecoles	Instituteurs	Elèves
D'instruction générale	17	90	2,189
D'agriculture . . . . .	2	8	58
D'économie ménagère	6	11	253
Professionnelles . . . . .	1	2	33
<b>Total . . . . .</b>	<b>26</b>	<b>111</b>	<b>2,533</b>

Il n'y a qu'une école secondaire dans la région cédée à la Roumanie. C'est l'école pédagogique pour garçons à Silistra, qui appartient à l'Etat. 11 professeurs y sont occupés avec 149 élèves.

Les données suivantes font connaître la répartition des élèves par sexe, fréquentant les diverses catégories d'écoles:

Ecoles	Nombre d'élèves		
	garçons	filles	total
enfantines . . . . .	106	90	196
primaires élémentaires . . . . .	17,166	14,388	31,554
primaires . . . . .	1,535	998	2,533
secondaires . . . . .	149	—	149
<b>Total . . . . .</b>	<b>18,956</b>	<b>15,476</b>	<b>34,432</b>

\* \* \*

L'activité éducative de l'Etat bulgare a eu comme premier résultat de diffuser rapidement l'instruction parmi la population. Le degré d'instruction de la population bulgare et, d'une façon générale, des populations en Bulgarie, atteint à l'heure actuelle un niveau assez élevé. Ainsi, l'instruction générale des conscrits pour la période de 1897 à 1909 a été établie comme suit: sur 100 conscrits, on en comptait en 1897 seulement 47·3 qui étaient lettrés; en 1900 on en comptait 61·1, en 1905 — 74·7 et en 1909 — 79·2 lettrés. Il est rare de rencontrer aujourd'hui un soldat bulgare illettré. On trouve des illettrés non pas parmi les Bulgares, mais surtout parmi les sujets bulgares des nationalités roumaine, turque et tzigane. L'instruction des conscrits et généralement de la population des pays voisins — la Roumanie, la Serbie, la Grèce, et la Turquie — est très inférieure à celle qui existe chez nous.

Le degré d'instruction des habitants de la Dobroudja du Sud est inférieur à celui des habitants de l'ensemble du Royaume. Cela est dû au pourcentage très élevé de la population turque